

## Les intervenants en forêt

 L'O.N.F. gère les forêts domaniales, avec leurs propriétaires les forêts communales, ...

Les propriétaires gèrent leurs forêts eux-mêmes ou avec leur conseil (experts ou coopératives,...).

 Les syndicats de propriétaires ont une mission de défense et de représentation.

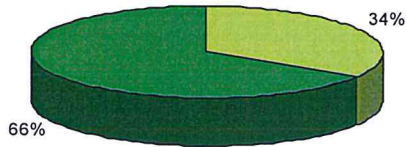
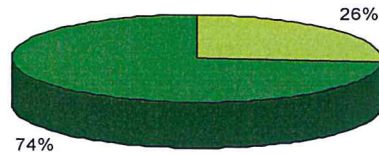
 Le **C.N.P.F.** est l'établissement public de la forêt **privée**, géré par les professionnels eux-mêmes (conseil d'administration composé de propriétaires élus)



## Quelques chiffres

### En France :

La forêt couvre 17 millions d'ha, soit 30 % du territoire dont 74 % (12,6 millions d'ha) appartiennent à des propriétaires privés



### En Lorraine :

les proportions sont inversées : la forêt privée représente 34 % du territoire forestier pour 280 000ha

40 % de la surface en propriétés > 25ha (900 propriétés)  
**mais**

23 % de la surface en propriétés < 4ha (105.000 propriétaires)



## Qu'est-ce qu'un secteur d'animation « Gestion Durable des Territoires » ?

Une démarche pour **sensibiliser** les propriétaires et **initier les travaux** nécessaires

- Avec une concentration de moyens sur un territoire identifié
- Avec un suivi réalisé par les acteurs locaux et des indicateurs de résultats

Une démarche pour répondre aux problèmes propres à la **petite forêt privée**

- Morcellement de la propriété
- Difficultés d'accès aux parcelles et de mise en marché des bois
- Gisement de « petites » forêts délaissées de par des handicaps structurels.





## Un secteur Gestion Durable des Territoires Pourquoi ?

Parce que la propriété forestière privée a aussi un rôle majeur à jouer, dans le développement durable de l'économie locale :

Fournir une matière première renouvelable dont les besoins vont croissants (Bois-construction et Bois énergie) !



## Un objectif : la mise en valeur des petites forêts privées

- Dans l'intérêt des propriétaires : une petite parcelle enclavée et non entretenue = perte de valeur patrimoniale.
- Pour l'économie de la filière : volumes de bois délaissés importants (25.000 m<sup>3</sup> = 1an de travail pour 7 bûcherons, 2 débardeurs et 2 transporteurs).
- Un atout majeur pour la dynamisation des territoires ruraux : maintien et développement d'une filière de proximité aux savoirs faire reconnus



## Un travail d'animation sur plusieurs années pour :

1. Améliorer la situation foncière par la mise en relation entre acheteurs et vendeurs
2. Susciter des dessertes collectives
3. Réaliser coupes et travaux : susciter l'offre, rendre l'opération économiquement réalisable, faire le lien avec un opérateur économique, ...préparer l'avenir



Dans le cadre d'une gestion forestière durable



## Un travail d'animation sur plusieurs années basé sur :

- Le volontariat des propriétaires
- L'implication des acteurs locaux
- Des relais de terrain (association de Ochey, ...)



**Avec :**

- Une information soutenue (réunions, visites-conseils)
- Des réalisations concrètes
- Des indicateurs de résultats





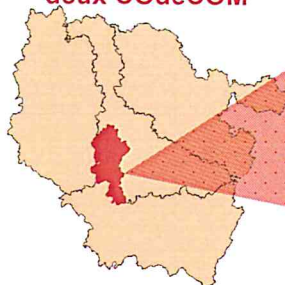
### ... et qui nécessite l'implication des élus

- Des interlocuteurs précieux pour une compréhension des enjeux, besoins et contraintes locales
- Un relais important pour une bonne transmission de l'information et une communication en confiance auprès des propriétaires
- Implication des communes dans les opérations foncières
- Des projets de desserte qui nécessitent une concertation avec la commune

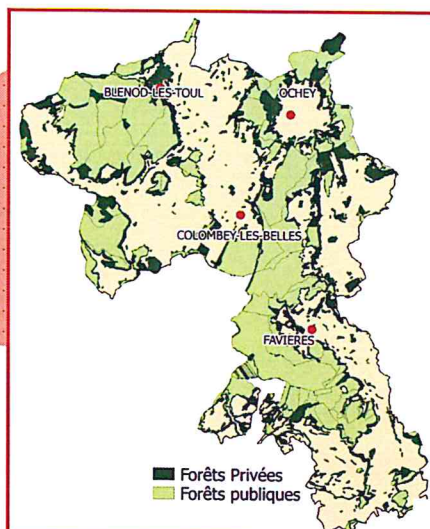


### Une zone prioritaire : le pays de Colombey Sud-Toulois

Secteur d'animation global :  
deux COdeCOM

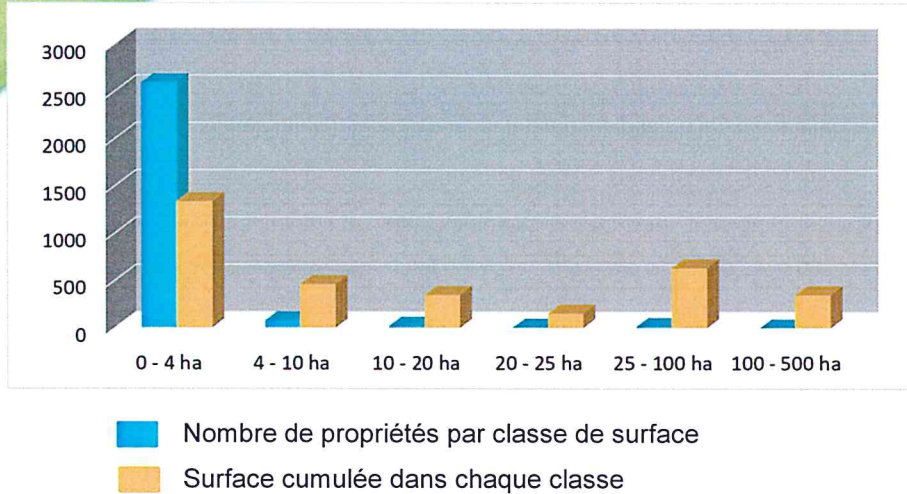


Pays de Colombey Sud-Toulois :  
6 500 ha de forêts privées (source :IGN)  
13 100 ha forêts publiques



## Une ressource importante mais morcelée !

Propriétés forestières dans le Pays de Colombey et Sud-Toulois



## ...et qui nécessite différentes interventions

- Des peuplements en retard de gestion
- Le temps est venu de ré-intervenir sur les peuplements ayant subi la tempête de 1999 : amélioration des peuplements pauvres



## En conclusion

Des potentialités, des volumes à exploiter, des travaux à réaliser, mais :

- Fort besoin d'information et d'accompagnement des propriétaires
- Problématique de la petite taille des propriétés : mise en place de chantiers concertés.

**Contact à retrouver sur le site du CRPF Grand-Est**



**Clémentine KERVELLA**

Technicienne forestière  
CRPF Grand Est  
11 rue de la Commanderie, 54000 Nancy

Tel : 03.83.90.91.95 Port : 07.63.72.36.87

